

DELIBERATION CFVU-057-2015

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ; Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 116 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers,

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 11 septembre 2015.

Objet de la délibération : Modification de contrôle de connaissances de l'UFR Droit, Economie et de gestion, de l'UFR Sciences, de l'UFR SPIS, de l'IUT et du D.I.U Toxicologie médicale

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 21 septembre 2015 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications de contrôle de connaissances de l'UFR Droit, Economie et de gestion, de l'UFR Sciences, de l'UFR SPIS, de l'IUT et du D.I.U Toxicologie médicale sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

A Angers, le 28 septembre 2015

Le Vice-président CFVU

Didier PELTIER

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : 27 septembre 2015

8. Modification de contrôle de connaissances de l'UFR Droit, Economie et de Gestion – vote

UFR/Département : DEG

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

Avis favorable du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Passage à la CFVU du : 21 se Rentrée universitaire: 2015-		•
Formation concernée : M1 Mar	nagement	
Nature de la modification (cod	cher la case)	
Changement de co	pefficient	
Changement de volume horaire		
Modification de répartition des UE o	lans les enseignements	
Changement d'ECTS		
Modification/création d'UEL dans le	cycle L	
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)	
Mise en place de parcours		
Incidence financière oui □ n (joindre un argumentaire)	on ⊠	
Création d'UE		
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item	1
ITEM	2014/2015	2015/2016
Modification d'intitulé de cours (sans modification horaire ni modification des modalités de contrôle des connaissances)	Stratégie des groupes (UE M12)	Management de l'innovation
Avis et remarques évei	ntuelles de la CFVII ·	
Avis Cureillai ques evel	itaciics ac ia oi vo .	

UFR/Département : Faculté DEG Passage à la CFVU du : 29 juin 2015 Avis favorable du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : M1 Stratégies et Ingéni Développement Entreprises – Territoires –	•	urs Chargé de
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		
Changement de volume horaire	X	
Modification de répartition des UE dans les enseignem	ents \square	
Changement d'ECTS		
Modification/création d'UEL dans le cycle L		
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)		
Mise en place de parcours		
Incidence financière oui \square non \times (joindre un argumentaire) NB : Aucune incidence finance en 2014-2015.	inancière car seules 4h d	le TD ont été assurées
Création d'UE		
Détail de la modification à compléter en dess	sous selon l'item	
ITEM	2014/2015	2015/2016
La modification souhaitée concerne l'affichage, sur la maquette, du volume horaire effectif (en CC) de l'enseignement « Aménagement des territoires », dispensé par l'UFR de Lettres (Géographie) et mutualisé avec le M1 SIE, Parcours CDET (Unité 1a - Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET)). Il s'agit simplement d'actualiser la maquette du M1 SIE compte tenu des modifications déjà effectuées dans l'UFR de Lettres.	Maquette actuelle : affichage de 18h CM + 10h TD (mais seules 4h de TD ont été effectuées en 2014- 2015).	Proposition pour la rentrée prochaine : affichage de 18h CM + 4h TD.
La modification souhaitée concerne l'enseignement « Economie Géographique » (Unité 2a - Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET). Il s'agirait d'en modifier l'intitulé, afin de prévoir un cours dispensé en langue anglaise. Avis et remarques éventuelles de la CFV	Intitulé existant : « Economie géographique » 'U :	Intitulé souhaité : « Geographical Economics ».

UFR/Département : Faculté DEG Passage à la CFVU du 21 septembre 2015 Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015

Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : M1 Stratégies et Ingénierie E Economique et Financière (ING)	conomiques, Parcours	s Ingénierie
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		
Changement de volume horaire		
Modification de répartition des UE dans les enseignements		
Changement d'ECTS		
Modification/création d'UEL dans le cycle L		
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)	×	
Mise en place de parcours		
Incidence financière oui \square non \times (joindre un argumentaire)		
Création d'UE		
Détail de la modification à compléter en dessous s	elon l'item	
Semestre 1	2014/2015	2015/2016
La modification souhaitée concerne le mode d'évaluation de l'enseignement d' « économétrie des données transversales » de l'Unité 1c, suite à une demande de l'enseignante concernée (cet enseignement est dispensé au premier semestre aux étudiants qui suivent le parcours ING du M1 SIE). Il lui semble en effet souhaitable de remplacer l'examen par un seul contrôle continu. Cela permettra aux étudiants de préparer un d'ossier correspondant à une étude économétrique personnelle complète, ce qui est davantage en phase avec la nature et les objectifs de cet enseignement.	Evaluation existante: Examen terminal (coef. 2) + CC (coef. 3)	Evaluation souhaitée : CC (coef 5)

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

UFR/Département : DEG Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015 Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : M2 Auc	lit et Gestion des Risques	
Nature de la modification (coo	her la case)	
Changement de coefficient		X
Changement de volume horaire		
Modification de répartition des UE d	ans les enseignements	
Changement d'ECTS		
Modification/création d'UEL dans le	cycle L	
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)	X
Mise en place de parcours		
Incidence financière oui □ no (joindre un argumentaire)	on 🛮	
Création d'UE		
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item	1
ITEM	2014/2015	2015/2016
Semestre 3 : Unité 1 Changement de nature de l'épreuve	Management du risque dans l'entreprise : Examen final (projet)	Management du risque dans l'entreprise : Contrôle continu

Unité 2 Modification des modalités de calcul pour l'évaluation de trois matières qui faisaient l'objet d'un regroupement, réaffectation des coefficients (voir maquette)	Moyenne des trois notes obtenues à l'évaluation des 3 matières, coefficient 4. Missions particulières du commissaire aux comptes Méthodes d'évaluation des entreprises Management des restructurations	Missions particulières du commissaire aux comptes : Coef. 1 / Exam écrit Méthodes d'évaluation des entreprises : Coef. 2 / Exam écrit Management des restructurations : Coef. 1 / CC
Unité 2 Changement de nature de l'épreuve	Audit des organisations publiques : Examen final (projet)	Audit des organisations publiques : Contrôle continu
Unité 3 Changement de nature de l'épreuve	Audit du risque social : Examen final (projet)	Audit du risque social : Contrôle continu

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :	

Avis favorable du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

UFR/Département : DEG

Passage à la CFVU du 21 septen Rentrée universitaire: 2015-201		
Formation concernée : M2 Dro	it International et Européen	
Nature de la modification (cod	her la case)	
Changement de coefficient		
Changement de volume horaire		
Modification de répartition des UE d	ans les enseignements	
Changement d'ECTS		
Modification/création d'UEL dans le	cycle L	
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)	
Mise en place de parcours		
Incidence financière oui □ n (joindre un argumentaire)	on 🛮	
Création d'UE		
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item	
ITEM	2014/2015	2015/2016
Modification d'un intitulé d'un enseignement, sans changement de volume, d'ECTS, ni de contrôle des connaissances	 Droit international et européen appliqué Histoire diplomatique 	- Droit international et européen appliqué 1 - Droit international et européen appliqué 2
Avis et remarques éventu	elles de la CFVU :	

UFR/Département : DEG

Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015

Passage à la CFVU du 21 sept Rentrée universitaire: 2015-2			
Formation concernée : M2 ING	GENIERIE ECONOMIQUE		
Nature de la modification (cod	cher la case)		
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire		X	
Modification de répartition des UE dans les enseignements			
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le	s le cycle L		
Changement de nature de l'épreuv	e (oral/écrit, CC et ET)		
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui ☐ n (joindre un argumentaire)	on X		
Création d'UE			
Détail de la modification à c	compléter en dessous selon l'ite	m	
ITEM	2014/2015	2015/2016	
Economie de la santé (U7 Santé)	18 h CM 12 TD (Coefficient 2 pour CM, Coefficient 1 pour TD)	22 h CM 6 TD (Coefficient 2 pour CM, Coefficient 1 pour TD)	
Avis et remarques éventu	ielles de la CFVU :		

UFR/Département : DEG Avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2015

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015 Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : Master	2 Management Internationa	Il des Ressources Humaine	s (MIRH)
Nature de la modification (coc	her la case)		
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire			
Modification de répartition des UE d	ans les enseignements		
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le	cycle L		
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)		
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui ☐ no (joindre un argumentaire)	on X		
Création d'UE			
Autre : changement de la langue	e d'enseignement		
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l	'item	
ITEM	2014/2015	2015/201	6
Suite au comité de pilotage du M2 MIRH et au conseil de perfectionnement des masters de la mention MI, les modifications suivantes			
sont demandées pour 2015- 2016, pour le M2 MIRH :			
Modification de la langue d'enseignement de trois cours du premier semestre. Ces modifications ont été demandées à la fois par les étudiants qui souhaitent avoir un plus grand nombre de cours en anglais dès le premier semestre, par les			

intervenants professionnels qui assurent ces cours et pour lesquels l'anglais est une langue de travail habituelle, et par notre Université partenaire à Torun (Pologne) car elle ouvrira la possibilité aux étudiants double diplôme polonais inscrits en MIRH de suivre ces trois cours en anglais au premier semestre à la place de cours en M2 MIM/MFCI, ce qui sera plus en adéquation avec leur spécialisation en RH (pas de cours en anglais jusqu'à présent au premier semestre du M2 MIRH). L'annexe du double diplôme sera modifiée en conséquence.		
Cours concernés : 1/ Dans l'Unité 31, cours sur la rémunération	Titre dans la maquette actuelle : « Systèmes de rémunération »	Nouveau titre proposé : « Compensation Policy »
2/ Dans l'Unité 31, cours sur l'évaluation des performances des salariés	Titre dans la maquette actuelle : « Evaluation »	Nouveau titre proposé : « Performance Appraisal »
3/ Dans l'Unité 32, cours sur la mobilité internationale	Titre dans la maquette actuelle : « Gestion juridique et fiscale de la mobilité internationale des salariés : aspects pratiques »	Nouveau titre proposé : « International Mobility - the practical aspects of legal, tax and social security regulations »
		1

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :
--

UFR/Département : DEG Avis du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Passage à la CFVU de 21 septembre 2015 Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : Licence sciences économiques et de gestion		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		
Changement de volume horaire		×
Modification de répartition des UE d	ans les enseignements	
Changement d'ECTS		
Modification/création d'UEL dans le	cycle L	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)		
Mise en place de parcours		
Incidence financière oui ⊠ non □ (joindre un argumentaire)		
Création d'UE		
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Semestre 2 :		
Préparation au C2i	24 TD	24 h TD + 1,5 CM

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :	

UFR/Département : DEG Avis du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015 Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : L3 Droit			
Nature de la modification (cocher la case)			
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire		\boxtimes	
Modification de répartition des UE d	lans les enseignements		
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le cycle L			
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)			
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui ⊠ non □ (joindre un argumentaire)			
Création d'UE			
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item			
ITEM	2014/2015	2015/2016	
Semestre 5 :			
Préparation au C2i : modification volume	24 TD	24 h TD + 1,5 CM	
Avis et remarques éventuelles de la CFVU :			

UFR/Département : DEG Avis du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015

Rentrée universitaire: 2016-2017

Formation concernée : Licence Sciences Economiques et de Gestion (parcours gestion)			
Nature de la modification (cocher la case)			
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire			
Modification de répartition des UE dans les enseignements			
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le cycle L			
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)	\boxtimes		
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui □ non ☒ (joindre un argumentaire)			
Création d'UE			

Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2015/2016	2016/2017
Changement de nature de l'épreuve	Modalités d'évaluation : rapport de stage	Modalités d'évaluation : rapport d'expérience
Semestre 6 : L'UE STAGE change d'intitulé et devient UE EXPERIENCE remarque : pas de changement d'ECTS	sur la base d'un stage de 12 semaines minimum en semestre 6 en 2014-2015 qui deviendra un stage de 8 semaines minimum en semestre 6 en 2015/2016 (cf fiche de modifications)	sur la base de 12 semaines minimum dont - base commune à tous les étudiants : 8 semaines minimum stage en semestre 6 - spécificité individuelle en lien avec le 3Pe : réalisation personnelle de 4 semaines
		maximum équivalent 140 heures

Principe de base : priorité donnée à l'individualisation pour permettre à chaque étudiant de construire son parcours personnel dans un contexte d'effectif important (plus de 200 en licence 3 année de diplomation de la licence)

L'UE STAGE est remplacée par une UE EXPERIENCE

- cette modification permet un passage progressif vers les évolutions envisagées pour l'accréditation dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le 3Pe. Progressive, elle

permet à l'équipe projet de disposer du délai nécessaire à la réflexion, l'ingéniérie, la mise en oeuvre des modalités de cette UE et elle accorde aux étudiants concernés un délai pour leur permettre d'anticiper cette modification (information dès la rentrée 2015-2016 auprès des étudiants de L2 pour un effet à la rentrée 2016-2017 lors de leur entrée en L3)

- cette modification permet de valoriser un plus grand nombre de réalisations de l'étudiant (exemples : emploi étudiant permanent ou estival en lien avec le domaine de la licence, implication dans la junior entreprise...)
- cette modification permet de tenir compte de la spécificité individuelle du parcours de l'étudiant (spécificité de ses expériences en lien avec la spécificité de son 3Pe).

Concrètement, grâce à cette UE EXPERIENCE, complémentaire des UE 3Pe (réflexion en cours dans le cadre de l'accréditation 2017), l'étudiant doit

- valider sa formation par la mise en pratique dans le cadre d'un stage de 8 semaines minimum au semestre 6 (base commune à tous les étudiants)
- préparer son orientation post-licence (insertion professionnelle ou poursuite d'études ou projet personnel) en tenant compte de la spécificité de son 3Pe (personnalisation par le volet réalisation personnelle de 4 semaines maximum équivalent 140 heures). Est possible alors
 - la réalisation d'un stage de 4 semaines, dans une structure différente et/ou à une période différente du stage de 8 semaines, dans la même structure et au semestre 6 (situation ramenée à l'existant 2014-2015)
 - o la valorisation d'une implication dans la junior entreprise
 - o la valorisation d'une activité professionnelle parallèle aux études (en lien avec la formation)
 - o etc ...

La modification porte sur la nature de l'épreuve

Etape 1 : la demande d'expérience est validée par le responsable expérience (qui se substitue au responsable stage)

- étape 1.1 : validation de la réalisation personnelle
- étape 1.2 : validation de la demande de stage (en particulier sur la durée : durée minimale fixée en fonction du résultat de l'étape 1.1)

Etape 2 : l'UE EXPERIENCE est évaluée par un rapport d'expérience

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :	

UFR/Département : DEG Passage à la CFVU du 21 septembre 2015 Rentrée universitaire: 2015-2016 Avis du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Formation concernée : Licence Sciences Economiques et de Gestion (parcours gestion)			
Nature de la modification (cocher la case)			
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire			
Modification de répartition des UE dans les enseignements			
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le cycle L			
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)	\boxtimes		
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui ロ non 図 (joindre un argumentaire)			
Création d'UE			

V	. /

Uétail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
Changement de	Modalités d'évaluation :	Modalités d'évaluation : rapport
nature de l'épreuve	rapport de stage	de stage
	sur la base d'un stage de 12	
UE STAGE (semestre	semaines minimum en	semaines minimum en semestre
6)	semestre 6 en 2014-2015	6 en 2015/2016
Changement de		
volume horaire		
Semestre 5	Anglais: 24 h TD	Anglais: 20 h TD
Unité 13		
Semestre 6	Anglais : 24 h TD	Anglaic : 20 h TD
Unité 16	Anglais: 24 h TD	Anglais: 20 h TD
Office 10		

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :	
Avis et remaiques eventuelles de la Cr vo .	

UFR/Département : DEG Passage à la CFVU du : 21 septembre 2015 Avis du Conseil de Faculté du 16 juin 2015

Formation concernée : Licence d'Administration publique

Rentrée universitaire: 2015-2016

Nature de la modification (cocher la case)			
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire		x	
Modification de répartition des UE d	ans les enseignements		
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le	cycle L		
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)		
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui □ non x (joindre un argumentaire)			
Création d'UE			
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item	1	
ITEM	2014/2015	2015/2016	
Modification du volume horaire de l'enseignement « Langue » (anglais) au semestre 5 et au semestre 6	Semestre 5 : anglais : 10h TD Semestre 6 : anglais : 10h TD	Semestre 5 : anglais 15h TD Semestre 6 : anglais 15h TD	
Suppression volume horaire PPE	Semestre 5 : Projet personnel et professionnel 1 : 9h TD	Semestre 5 : Projet personnel et professionnel 1 : 0 h TD	
Avis et remarques éventuelles de la CFVU :			

9. Modification de contrôle de connaissances D.I.U. Toxicologie médicale – vote

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

Avis favorable du conseil de gestion du 21 mai 2015

■ **UFR/Département** : Médecine/ Département FMC

Passage à la CFVU du 11 juin 2015Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : Diplôme d'InterUniversitaire Toxicologie Médicale			
Nature de la modification (cocher la case)			
Changement de coefficient			
Changement de volume horaire		X	
Modification de répartition des UE d	ans les enseignements		
Changement d'ECTS			
Modification/création d'UEL dans le	cycle L		
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET)		\boxtimes	
Mise en place de parcours			
Incidence financière oui □ non □ (joindre un argumentaire)			
Création d'UE			
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016	
<u>Programme</u> <u>d'enseignement</u>	Tronc commun: 30 h de cours: toxicologie générale, évaluation des risques, toxicocinétique, toxicodynamie, toxicologie d'organe, toxicovigilance. Option « Urgences toxicologiques »: 50 h de cours: syndromes toxiques, toxicologie des médicaments, produits industriels, phytosanitaires, produits ménagers, gaz et vapeurs, métaux, végétaux, antidotes,	Toxicologie générale: 32h30 de cours: Evaluation des risques toxiques, Toxicocinétique et toxicodynamie, Toxicités spécifiques d'organes, Gestion des risques. Toxicologie clinique: 57h30 de cours: Pathologie industrielle et environnementale, Intoxication aiguës, Produits phytosanitaires, Intoxications médicamenteuses, Toxicomanies, Risques naturels.	

	chélateurs.	
	Option « Toxicologie industrielle et environnementale » : 50 h de cours : réglementation, évaluation, surveillance, toxicologie aiguë et chronique, solvants, métaux, plastiques, gaz toxiques, phytosanitaires, toxicologie environnementale. Enseignements dirigés : 20 h.	Enseignements dirigés : 7 h.
Contrôle des connaissances	Est déclaré admis au D.I.U. de Toxicologie Médicale, le candidat ayant obtenu : Une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite du contrôle des connaissances du tronc commun, Une note supérieure ou égale à 20/40 à l'épreuve écrite du contrôle des connaissances de chaque option suivie, Une note supérieure ou égale 20/40 à la rédaction et soutenance de son mémoire.	Une note supérieure ou égale à 20/40 à l'épreuve écrite du contrôle des connaissances sur le

UFR/Département : Sciences

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

Pas d'avis du Conseil d'UFR, procédure d'urgence

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015 Rentrée universitaire: 2015-2016								
Formation concernée : M1 LUN	MOMAT							
Nature de la modification (cocher la case)								
Changement de coefficient		х						
Changement de volume horaire		x						
Modification de répartition des UE d	lans les enseignements							
Changement d'ECTS		x						
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)	x						
Mise en place de parcours								
Incidence financière oui X non (joindre un argumentaire)								
Création d'UE								
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item	1						
ITEM	2014/2015	2015/2016						
Suite aux MCC votées à Nantes pour le M1 cohabilité LUMOMAT, il doit y avoir un phasage des MCC entre l'Université de Nantes et l'Université d'Angers, le M1 étant dispensé sur le site de Nantes, les règles nantaises s'appliquent.	La situation normalement effective dans la maquette 2014-15 est en noir dans le tableau ci-dessous.	Les modifications, EC par EC sont en rouge dans le tableau ci-dessous.						

Avis et	remarques é	eventuelles	de la CFVU :		

Tableau récapitulatif Lumomat, 2014-15 (noir) 2015-16 (rouge) CC (contrôle continu) ; TP (travauc pratiques) ; E (exemen), O (oral)

UE	Elément constitutif (EC)	Н	С	C/TD	TD	TP	Assidus	DA	Session 2	coef	ECTs	ECTs/UE	
	Spectroscopie moléculaire fondamentale	48		35		13	2,1CC+0,9TP	2,1E+0,9TP	2,1E+0,9TP	3	3		
S1UE	Caractérisations optiques	48	21		19	8	2,4CC+0,6TP	E	0,6CC+0,6TP+1,8O	3	3	_	
1	Synthèse organique	60	25		20	15	2,8CC+1,2TP	2,8E+1,2TP	2,8E+1,2TP	4	4	7	
	Synthèse organique	60	25		20	15	3,2CC+0,8TP	E	0,8CC+0,8TP+2,4E	4	4		
	Chimie organométallique	30	13		13	4	1,4CC+0,6TP	1,4E+0,6TP	1,4E+0,6TP	2	2		
	Chimie organométallique	30	15		15	0	CC	E	0,5CC+1,5E	2	2		
	Chimie de coordination	50	30		12	8	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	3	3		
S1UE 2	Chimie de coordination - complément de chimie inorganique et de coordination, complexes de coordination et chimie organométallique	50 39	21		10	8	1,9CC+0,4TP	E	0,55CC+0,4TP+1,35E	2.3	3	7	
	- Analogie Isobale Electrochimie	30	8		3 11	10	0,7CC 0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,2CC+0,5E 0,7E+0,3TP	0,7	2		
	Electrochimie	34	9		11	10	0,700+0,31P	0,7E+0,31P	0,7E+0,3TP	2	2	-	
	 Aspect thermodynamique et cinétique Introduction à la spectroscopie d'impédence électroch. TP projet 	20 6 8	6 3 0		8 3 0	6 0 8	0,9CC+0,2TP 0,1CC 0,1TP	1,1E 0,1 E 0,1* E	0,25CC+0,2TP+0,65E 0,1 E 0,1*	1,1 0,1 0,1	2		
	Spectrométrie de masse	26	12		8	6	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	1	1	1	
	Spectrométrie de masse	26	12		8	6	CC	Е	0,3CC+1,2E	1,5	1		
	Spectroscopie RMN	20	12			8	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	1	1		
	Analyse des molécules organiques par RMN	20	8		12		CC	E	0,3CC+1,2E	1,5	1		
S1UE 3	Microscopies électroniques	25	14		4	7	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	2	2	5	
3	Imagerie électronique : du micro au nano	25	14		4	7	CC	Е	0,8CC+1,2E	2	1		
	Etude de la matière organisée	30	13		7	10	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	1	1		
	Etude structurale de la matière organisée - cristallographie et diffraction - Applications de la diffraction	33 14 16	12 1		2 5	0 10	1,05CC 0,6CC+0,4TP	1,05E 1.0E	0,3CC+0,75O 0,2CC+0,2TP+0,6O	1,05 1	2	?	
	Polymères	40	14		14	12	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	2	2		
S1UE	Polymères	40	14		14	12	1,6CC+0,4TP	E	0,4CC+0,4TP+1,2E	2	2		
4	Matériaux stimulables, stockage de l'information	40		30		10	0,7CC+0,3TP	0,7E+0,3TP	0,7E+0,3TP	2	2	6	
	Matériaux stimulables, stockage de l'information	40	30		10		CC	E	0,8CC+1,2E	2	2		

CFVU_20150921 41

	Modélisation et spectroscopie théorique	30	15		15	0,5CC+0,5TP	0,5E+0,5TP	0,5E+0,5TP	2	2	
	Modélisation et spectroscopie théorique - Axiomes de la chimie quantique - Systèmes polyélectroniques	30 12,7 17,3	6,7 8,3		6	0,3CC+0,2TP 0,9CC+0,6O	0,5E 1,50	0,1CC+0,2TP+0,2O 0,3CC+0,6O+0,6E	0.5 1.5	2	
	Anglais	30			30	CC	E	E	1	1	
	Anglais	30			30	CC	Е	0,8CC+1,2E	2	1	
	Techniques de communication scientifique	12	6		6	0,5CC+0,5TP	0,5E+0,5TP	0,5E+0,5TP	1	1	
	Communication scientifique	12			12	0,5CC+0,5O	0,5E+0,5O	0,5CC+0,5O*	1	1	
S1UE 5	Risques chimiques et réglementations	10			10	CC	E	E	1	1] <u> </u>
3	Risques chimiques et réglementations	10			10	CC	Е	0,1CC+0,9E	1	1	5
	Arts, science et société	10			10	CC	E	E	1	1	
	Arts, science et société	10			10	CC	Е	0,1CC+0,9E	1	1	
	Management, entreprise, entreprenariat	20			20	CC	E	E	1	1	
	Management, entreprise, entreprenariat	20			20	0,5CC+0,5O	0,5E+0,5O	0,1CC+0,4E+0,5O	1	1	1
			•	,	•	•					30

^{*} Report de la note de session 1

UE	Elément constitutif (EC) Evaluation coe				ECTs/UE
	Stage	Rapport écrit, soutenance oral, avis de l'encadrant	11	29	
S2UE1	Stage	Pratique (6) + Oral (5) en 1ere et 2eme session, non compatible DA	11	30	30
	Séminaires de laboratoire	-		1	
					30

CFVU_20150921 42

CFVU_20150921 43

- UFR/Département : UFR SPIS, Département PharmacieAvis favorable du Conseil d'UFR du 2 septembre 2015
- Passage à la CFVU du 21 septembre 2015
- Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : diplôme de formation approfor	ndie en sciences pharmaceutiques				
Nature de la modification (coch	ner la case)				
Changement de coefficient)	X .			
Changement de volume horaire]	_			
Modification de répartition des UE	dans les enseignements	_			
Changement d'ECTS	ו	_			
Modification/création d'UEL dans le	e cycle L				
Changement de nature de l'épreuv	ve (oral/écrit, CC et ET)	X			
Mise en place de parcours	ו	3			
Création d'UE]				
Détail de la modification à	compléter en dessous selon l'item				
ITEM	2014/2015	2015/2016			
1 ^{ère} année DFASP Filière officine	Coefficient 4 (4 ECTS)	Coefficient 5 (4 ECTS)			
UE MUT 2-4 Prise en charge du patient	Analyse prescriptions coefft 2 Education thérapeutique coefft 1	Coefft 2,5 Coefft 1 Coefft 1,5			
	Conseil officinal coefft 1	UE validée si note supérieure ou égale à 10/20 à chaque épreuve			
UE MUT 2-2 Connaissance du médicament	Compensation entre EC	UE validée si note supérieure ou égale à 10/20 à chaque épreuve			
UE OFF 2-2 Rôle du pharmacien d'officine	Droit coefft 2,5 Communication coefft 1,25	Droit coefft 2,5 Communication coefft 0,75			

dans la prise en charge de patient	Phytothéarpie Anglais	coefft 1,5 coefft 0,75	Phytothérapie Anglais	coefft 2 coefft 0,75		
	Compensation en	tre EC	UE validée si note supérieure c égale à 10/20 à chaque épreuve			
Réorientation entre filières en DFASP2	Filière internat ve	rs officine	Validation des ép de l'UE OFF2-2	reuves 1 et 3		
	officine				Validation des UE TP toxicologie), 2 Validation des ép de l'UE OFF2-2	-2, 2-4

Avis et remarques éventuelles du CEVU :

UFR/Département : UFR SPIS, Département Pharmacie Avis favorable du Conseil d'UFR du 2 septembre 2015

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015

Rentrée universitaire: 2015-2016

Formation concernée : M2 Valorisation de la pratique	officinale-6ème année officine					
Nature de la modification (coc	her la case)					
Changement de coefficient						
Changement de volume horaire						
Modification de répartition des UE c	lans les enseignements					
Changement d'ECTS						
Modification/création d'UEL dans le	cycle L					
Changement de nature de l'épreuve	e (oral/écrit, CC et ET)	х				
Mise en place de parcours						
Création d'UE						
Détail de la modification à c	ompléter en dessous selon l'item	1				
ITEM	2014/2015	2015/2016				
UE3-1	Epreuve « analyse de	Session 1 : 1 écrit (25%) + 1				
Pratique officinale	prescription et conseils	oral (75%)				
	associés » coef 1,5	La matière est validée si la				
	1 CT écrit	note de chaque épreuve est				
		égale ou supérieure à 10				
		Session 2 : 1 oral (100%)				
	Epreuve « analyse et exécution de préparation » coef 0,5 1 CC	Session 1 : 1 TP (50%) + 1 écrit (50%) Session 2 : 1 TP (50%) + 1 écrit (50%)				
Avis et remarques éventue	elles de la CFVU :					

■ UFR/Département : IUT /GEII Avis favorable du Conseil d'IUT du 8 septembre 2015

Passage à la CFVU du 21 septembre 2015

Rentrée universitaire : 2015/2016

Formation concernée : Licence Professionnelle Maintenance des Systèmes Automatisés					
Nature de la modification (cocher la case)					
Changement de coefficient					
Changement de volume horaire					
Modification de répartition des UE dans les enseignements					
Modification de l'évaluation des enseignements					
Changement d'ECTS					
Modification/création d'UEL dans le cycle L					
Changement de nature de l'épreuve					
Mise en place de parcours					
Les coefficients actuels des U.E. de la licence pro Maint sont pas conformes à l'article 10 de l'arrêté du 17/11/99 : « Les unités d'enseignement sont affectées par l'établisseme rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est conceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coeffi à 3 »	ent d'un coefficient qui peut varier dans un nposée de plusieurs éléments constitutifs,				
De nouveaux coefficients compris entre 1 et 3 sont prespectent la pondération actuelle entre U.E. (voir annexe	•				
Avis et remarques éventuelles de la CFVU :					

ANNEXE

Plagu	iette Licence Professionnelle							
	tenance des Systèmes Automatis					₹	₹	
Unités	Matières	Heure Etudiant	Evaluation 1ere session	Evaluation 2sd session	ECTS	Coefs actuels	Coefs souhaités	Semestre
	nements d'adaptation	45			3	3	1	
(5 matteres	M1 : Gestion de la maintenance industrielle	15	CC	l I	1	1	1	S1
UE1	M2 : Technologie des actionneurs	15	CC		1	1	1	S1
	M3 : Outils informatiques	15	CC	ET	1	1	1	S1
	M4 : Bases des réseaux	15	CC	(1h30)	1	1	1	S1
	M5: Bases de l'automatisme	15	CC		1	1	1	S1
Formati	ion générale	72			6	5,5	2	51
	-	l I		l I	1			G.1
	M6: Anglais pour l'entreprise	30	CC		2	2	2	S1
	M7 : Communication	15	CC	ET	1	1	1	S1
UE2	M8 : Droit	10	CC	(1h30)	1	1	1	S1
	M9 : Economie d'entreprise	10	CC		1	1	1	S2
	M10 : Projet professionnel	7	CC		1	0,5	1	S2
Méthod	lologie	48			4	3,5	2	
	M11 : Gestion de projets	15	CC		1	1	2	S1
TIES	M12 : Qualité	10	CC	ET	1	0,75	1	S1
UE3	M13 : Gestion d'équipe	15	CC	(1h30)	1	1	2	S2
	M14: Relations clients	8	CC		1	0,75	1	S2
Mainte	nance des systèmes automatisés	85			5	6	2	
	M15 : Concept de sûreté totale	12	CC		1	0,75	1	S2
	M16: Méthodologie d'intervention	21	CC		1	1,5	2	S1
UE4	M17: Organisation de la maintenance industrielle	20	CC	ET (1h30)	1	1,5	2	S1
	M18 : Maîtrise des risques industriels	10	CC	(11120)	1	0,75	1	S2
	M27 : Maintenance de la robotique	22	CC		1	1,5	2	S2
Outils d	le la maintenance des systèmes automatisés	95			6	6	2	
	M19: Automatismes communicants	35	CC		2	2	1	S1
UE5	M20 : Supervision des systèmes automatisés	30	CC	ET (1h30)	2	2	1	S2
	M21 : Maintenance prédictive et outils de surveillance	30	CC	(11130)	2	2	1	S2
Optimis automa	ation de la maintenance des systèmes tisés	75			6	6	2	
	M22 : Stratégies de maintenance	20	CC		2	2	1	S1
UE6	M23 : Outils d'aide au diagnostic	25	CC	ET (1h30)	2	2	1	S2
	M24 : Techniques d'amélioration du processus	30	CC	(====)	2	2	1	S2
Projet t	utoré T	150	1 1	<u> </u>	10	3	1	
UE7	M25 : Projet tuteuré	150	point de mi- parcours + Rapport + Soutenance	Oral	10	3	1	S2
Stage				· '	20	9	3	
UE8	Si alternance en contrat de profesionnalisation Si stage en alternance (formation initiale)	38 sem 16 sem	Rapport + Soutenance	Oral	20	9	1	S2
	Total des heures étudiant :	420	heures				S1 :	221
	avec le projet tutoré	570	heures				S2:	199
		لــنـــا						